

POUR UNE PSYCHIATRIE HUMAINE

**LE PCF VOUS
APPELLE
À VOUS EN
SAISIR POUR
EN FAIRE UN
VRAI DÉBAT
DE SOCIÉTÉ!**

Depuis la formidable mobilisation de tou.te.s les actrices et acteurs (patient.e.s, familles, syndicats, associations, citoyen.ne.s...), contre la volonté du pouvoir d'instaurer, en 2006 puis en 2008, une psychiatrie sécuritaire et la criminalisation des malades mentaux, nous n'avons eu de cesse, de réclamer une Loi-cadre refondant une psychiatrie humaine qui n'abandonne plus les patient.e.s.

Dans de trop nombreux Secteurs, les pratiques actuelles n'ont plus rien à voir avec les fondements de la philosophie du Secteur (continuité et proximité du soin relationnel).

Depuis des décennies, ces principes fondateurs sont mis à mal, et nous avons tous dénoncé l'instauration d'une conception de la psychiatrie où il s'agit moins de soigner un sujet en souffrance que de traiter des symptômes et de normaliser des comportements et des populations. Conception qui a pour première conséquence d'organiser des ruptures de soin par « abandon » des patient.e.s par les équipes, comme ne cesse de le dénoncer l'UNAFAM et d'autres. Mais qui a également pour conséquence le retour de l'usage massif de l'isolement et de la contention.

Comme l'a dit le docteur Pénochet, alors président du SPH « la contention est un indicateur de la bonne ou de la mauvaise santé de la psychiatrie. Plus la psychiatrie va mal, plus la contention sera utilisée ». Aujourd'hui, force est de constater que la psychiatrie va très mal.

La mise en œuvre de la Loi Touraine et du Plan Macron va liquider ce qui subsiste encore de la philosophie progressiste du Secteur.



Au nom de la déstigmatisation, il s'agirait de faire de la psychiatrie, une spécialité comme les autres et l'inscrire dans le même dispositif que les soins somatiques pour :

- ✓ séquencer la maladie mentale en périodes de crises et périodes de rémission, chaque période étant considérée en soi, sans la situer dans l'historicité du Sujet et de sa maladie organisant la rupture de la continuité de la relation thérapeutique
- ✓ segmenter la prise en charge dans le cadre du parcours de soins, entre le généraliste, la psychiatrie, le social et le médicosocial. Dans cette conception, le pivot du dispositif n'est plus le CMP, mais le médecin généraliste. La psychiatrie n'étant censée intervenir que lors des séquences de crise.
- ✓ instaurer des soins standardisés, protocolisés ne tenant plus compte de la singularité de chaque patient

Cela revient à réifier, chosifier le patient (qui est réduit à ses symptômes qu'il faut éradiquer) et les soignants (qui sont réduits à n'être que les opérateurs du protocole).

Par ailleurs on assiste, là où le Secteur existe encore, à des fusions de CMP, CATTP... pour supprimer encore des milliers d'emplois dans un secteur qui manque déjà cruellement de moyens, et alors que son plateau technique c'est le soin relationnel.

Face à cette situation, on ne peut se contenter de se mobiliser pour le statu-quo. Il nous faut inventer une autre psychiatrie respectueuse de l'Humain. Le PCF appelle à débattre pour poser les bases d'une Loi cadre de refondation du Secteur

Comme le disait notre camarade Lucien Bonnafé : « Une société se juge à la manière dont elle traite ses fous ». Pour nous, ce n'est pas qu'une formule, mais une réalité. Ces questions concernent de ce fait toute la société.

LE PCF VOUS APPELLE À VOUS EN SAISIR POUR EN FAIRE UN VRAI DÉBAT DE SOCIÉTÉ !

**Pour faire le choix
de l'humain**

J'ADHÈRE



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____ Tél : _____